



# AFRIQUE-FRANCE

## DIX ANS DE PROMESSES ET DE RENDEZ-VOUS MANQUÉS POUR LA JUSTICE ECONOMIQUE

### INTRODUCTION

Les 11 et 12 mai 2026 se tiendra à Nairobi un sommet Afrique-France, dénommé « **Africa Forward : partenariats entre l'Afrique et la France pour l'innovation et la croissance** ».

Ce sommet ambitionne de « représenter une étape majeure dans les relations entre la France et le continent africain, près de dix ans après le discours du président de la République à Ouagadougou<sup>1</sup> ».

S'inscrivant dans une séquence en amont du **G7 qui sera présidé par la France à Evian du 15 au 17 juin**, ce sommet valorisera les partenariats économiques franco-africains à travers un forum d'affaires et abordera particulièrement les questions de financement du développement ainsi que les enjeux globaux. Mais toujours sans participation réelle de la société civile à ce stade.

### 2017-2026 : UNE AMBITION DE RENOUVELLEMENT DE LA POLITIQUE DE LA FRANCE EN AFRIQUE... MAIS DES ESPOIRS LARGEMENT DECUS

Le Sommet Africa Forward se tiendra après **deux mandats présidentiels d'Emmanuel Macron et près de dix années durant lesquelles les relations entre la France et une partie de l'Afrique ont été particulièrement bousculées**. En 2017, Emmanuel Macron a initié son premier mandat avec l'ambition de renouveler en profondeur les relations avec le continent, notamment **promettant plus d'équilibre et de respect** après des décennies marquées par une politique française qui perpétuait des formes de domination politique et économique vis-à-vis de son ancien pré carré colonial.

Dix ans après, les espoirs qui ont pu être soulevés par l'ambition initiale du président français ont été largement déçus. Malgré un engagement politique majeur d'Emmanuel Macron, la France a fait face ces dernières à une forme de rejet sans précédent de sa politique étrangère dans l'espace francophone africain<sup>2</sup>.

- ➔ **La France est confrontée à une montée de la contestation de sa présence dans plusieurs pays**, ainsi qu'à des crises diplomatiques importantes avec des Etats comme le Mali, le Niger et le Burkina Faso. Dans plusieurs pays d'Afrique francophone, la France et les intérêts économiques français sont perçus de manière négative par la majorité de la population. Au Sénégal et au Tchad, les gouvernements en place ont dénoncé les accords de défense qui dataient de plusieurs décennies et exigé la fermeture des bases militaires à brève échéance.

<sup>1</sup> <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2025/09/25/communiqu%C3%A9-conjoint-de-la-france-et-du-kenya-le-sommet-africa-forward-se-tiendra-a-nairobi-kenya-les-11-et-12-mai-2026>

<sup>2</sup> Tournons la page, De quoi le rejet de la France en Afrique est-il le nom ?, novembre 2024, <https://www.tournonslapage.org/fr/documents/rapport-tlp-ceri-de-quoi-le-rejet-de-la-france-en-afrique-est-il-le-nom>

- ➔ Les relations franco-africaines restent empreintes de **contradictions majeures et pâtissent d'une posture française vécue comme paternaliste et manquant d'humilité**. Alors qu'il avait affirmé lors de son discours de Ouagadougou ne plus vouloir se poser en donneur de leçons, la France a, à de nombreuses reprises, adopté une posture de surplomb et tenu des propos qui ont indigné les opinions publiques africaines. Par exemple, quand en 2019 le président français « convoque » à une réunion de clarification à Pau les chefs d'Etat des pays du G5 Sahel -Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad – après la mort de soldats français dans le cadre de l'intervention militaire au Sahel. Ces propos ne passent plus, encore moins de la part d'une ex-puissance coloniale telle que la France.
- ➔ **Des jalons ont été posés notamment sur les questions mémorielles ou la restitution des biens culturels spoliés** : néanmoins, le passif colonial est loin d'être soldé. La France peine à renouveler sa lecture des transformations politiques et sociales en cours sur le continent et à comprendre la forte demande de souveraineté qui s'exprime au sein des sociétés africaines.

Alors que les tensions géopolitiques reviennent avec force, et que les défis globaux communs s'accroissent, il est **urgent de changer de paradigme en matière de diplomatie et de coopération au développement avec le continent africain**.

## DIX ANNEES D'ILLUSION FRANCAISE SUR LA JUSTICE ECONOMIQUE EN AFRIQUE

Depuis son élection en 2017 Emmanuel Macron s'est fortement mobilisé sur les **enjeux touchant au financement de l'Afrique**. Durant ses deux mandats présidentiels, plusieurs initiatives et déclarations ont été prises par le président français avec pour ambition de transformer les relations économiques entre la France et le continent, et plus largement pour garantir au continent africain un meilleur accès aux sources de financement pour ses besoins de développement économique et de transition climatique.

Car ces besoins demeurent immenses : selon les Nations unies **le déficit de financement de l'Afrique pour atteindre entièrement les Objectifs de développement durable (ODD) s'élève à 1300 milliards de dollars par an d'ici à 2030**<sup>3</sup>. Pour les seuls besoins d'éducation, les besoins de financement sont estimés à près de 100 milliards de dollars par an<sup>4</sup> ; et 66 milliards de dollars pour financer les besoins de santé<sup>5</sup>.

**1 300 milliards euros**  
Déficit de financement annuel de l'Afrique

Dès lors, le premier mandat d'Emmanuel Macron aura été **marqué par une mobilisation politique** pour aider le continent à répondre à ces défis, à travers notamment une hausse importante de l'aide publique au développement française, des alertes répétées sur le surendettement touchant l'Afrique ou encore plusieurs sommets internationaux organisés à Paris visant à mobiliser la communauté internationale pour apporter des réponses aux enjeux macro-économiques du continent.

**« Jamais aucun décideur, aucun pays ne doit avoir à choisir entre la réduction de la pauvreté et la protection de la planète »**

<sup>3</sup> Perspective de financement en Afrique et dans les pays à faible revenu, Banque de France, 3 novembre 2025, <https://www.banque-france.fr/fr/publications-et-statistiques/publications/perspectives-de-financement-en-afrique-et-dans-les-pays-faible-revenu>

<sup>4</sup> Perspectives économiques en Afrique 2024, Groupe de la banque africaine de développement, 30 mai 2024, [https://www.afdb.org/sites/default/files/2024/06/06/pea\\_2024\\_-\\_chapitre\\_2.pdf](https://www.afdb.org/sites/default/files/2024/06/06/pea_2024_-_chapitre_2.pdf)

<sup>5</sup> Transforming the future of global health, Brookings, 14 juin 2024, <https://www.brookings.edu/articles/transforming-the-future-of-global-health/>

<b>Principales initiatives de la France entre 2017 et 2026 touchant aux questions du financement de l'Afrique et des réformes de l'architecture financière internationale</b>	
<b>2017 – Discours de Ouagadougou</b>	Engagement d'atteindre 0,55% du RNB pour l'APD d'ici 2022. Appel à faire évoluer l'APD pour mieux répondre aux besoins des populations africaines.
<b>2017 – Alliance Sahel</b>	Espace de coordination initié par la France entre les bailleurs internationaux pour améliorer le financement des projets de développement dans la zone sahélienne.
<b>2017 – Conseil présidentiel pour l'Afrique</b>	Structure associée auprès du président de la République regroupant des représentants des diasporas africaines en France ayant pour objectif d'émettre des recommandations sur les relations franco-africaines.
<b>2019 – G7 de Biarritz</b>	Discussions sur un impôt minimum sur les entreprises au niveau mondial.
<b>2020 – Premier sommet Finance in common</b>	Sous l'égide de l'AFD, Finance in common vise à coordonner les efforts de financement pour les ODD des banques publiques de développement.
<b>2020 – Appel à annuler les dettes des pays africains</b>	Lors de son allocution à la Nation durant la pandémie de COVID-19, Emmanuel Macron souligne l'urgence d'annuler les dettes africaines pour permettre de faire face efficacement aux conséquences de la pandémie.
<b>2020 – Initiatives du G20 sur les dettes</b>	Dans le contexte de la pandémie, suspension temporaire du remboursement des dettes pour un certain nombre de pays en situation de fragilité et lancement du « Cadre commun » pour permettre un allègement des dettes souveraines.
<b>2021 – Sommet de Paris sur le financement des économies africaines</b>	Appel à mobiliser 100 milliards de dollars pour le continent, à une réallocation des droits de tirage spéciaux, ou encore à une action sur le surendettement africain.
<b>2021 – Vote de la loi d'orientation et de programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales</b>	Fixe l'objectif de mobilisation de 0,7% du RNB pour l'APD.
<b>2021 – Sommet Afrique-France de Montpellier</b>	Sommet entièrement consacré aux sociétés civiles africaines, visant à renouveler les partenariats avec le continent et à promouvoir de nouveaux financements innovants.
<b>2021 – Accord BEPS sur la fiscalité internationale</b>	Accord à l'OCDE sur un impôt minimum mondial sur les entreprises.
<b>2023 – Conseil présidentiel du développement</b>	Evolution du narratif de l'APD vers la notion « d'investissement solidaire ».
<b>2023 – Sommet de Paris pour un nouveau pacte financier mondial</b>	Appel à un « choc de financements publics » et à des réformes de l'architecture financière internationale. Lancement du Pacte pour la prospérité, les peuples et la planète (4P).
<b>2025 – Conseil présidentiel sur les partenariats internationaux</b>	Réorientation de la politique de coopération internationale vers les intérêts économiques français, notamment pour défendre les parts de marché des

entreprises françaises à l'international, avec la notion de « retour sur investissement ».

**Dix ans plus tard, que reste-t-il de cette mobilisation française tous azimuts alors qu'un nouveau sommet Afrique-France se tient à Nairobi visant une fois de plus à « réformer l'architecture financière internationale » ? Les efforts de réformes poussés par la France depuis 2017 ont-ils permis des changements structurels dans le financement du continent ? La France a-t-elle réellement été une alliée de l'Afrique pour lui donner une place active dans la gouvernance économique mondiale ?**

Le **CCFD-Terre Solidaire** a analysé trois aspects de politiques économiques de la France vis-à-vis de l'Afrique pendant les dix années de présidence d'Emmanuel Macron : sa **politique d'aide publique au développement**, la gestion des **dettes souveraines** africaines et la **fiscalité internationale**. Pour chacun de ces éléments nous avons repris et analysé les déclarations du président de la République et les initiatives politiques prises par la France durant ses deux mandats. Nous les avons comparés avec l'évolution factuelle de ces différents flux financiers et les postures assumées par la France dans différents processus de négociation touchant à ces questions.

Un constat : un décalage permanent entre les grands discours de la France et les réformes minimalistes, voir des postures bloquantes de la France pour réellement permettre une indépendance économique de l'Afrique.

## AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT : DES GRANDES AMBITIONS AUX GRANDS RENONCEMENTS

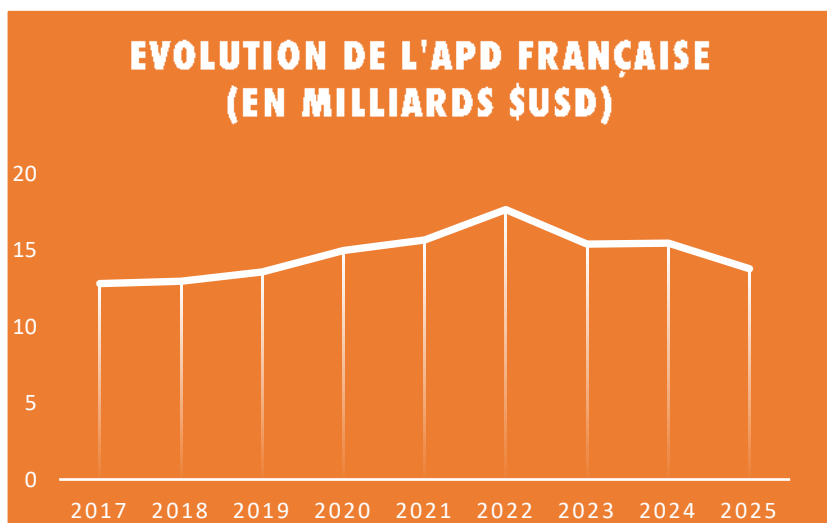
« *Nous devons assumer un choc de financement public* »

Discours d'Emmanuel Macron, sommet pour un nouveau pacte financier mondial, Paris, 22 juin 2023

Lorsque Emmanuel Macron arrive à la présidence de la République en 2017 il **réinvestit fortement la politique de coopération internationale en augmentant les budgets successifs de l'aide publique au développement (APD)**. Ceux-ci passent d'environ 10 milliards d'euros au début de son premier mandat à plus de 15 milliards d'euros à la fin de celui-ci. Le vote

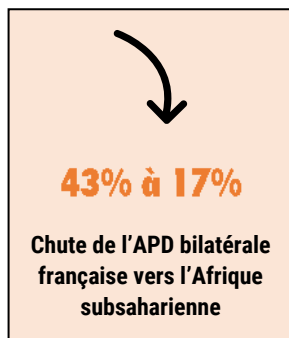
**15 milliards euros**

**Pic de l'APD sous E. Macron**



à l'unanimité en 2021 de la loi d'orientation et de programmation sur le développement solidaire et la lutte contre les inégalités mondiales fixe pour la première fois dans la loi française l'objectif historique – jamais atteint par la France – de mobiliser 0,7% du revenu national brut (RNB) pour l'APD. L'année 2022 marque ainsi le pic historique de l'APD française.

Le second mandat d'Emmanuel Macron sera lui caractérisé par un **retour en arrière brutal sur l'APD**. En l'espace de dix ans, on est passé des grandes ambitions aux grands renoncements. En 2025, l'APD française a ainsi chuté à 12,9 milliards d'euros, soit une coupe de 38% en l'espace de deux ans. Si l'on regarde plus spécifiquement la part de l'APD bilatérale française vers l'Afrique subsaharienne, le renoncement français devient dès lors une véritable trahison envers le continent : **on est passé de près de 43% en 2017 à seulement 17% en 2024**. L'APD mondiale a suivi la même dynamique passant de 31,2 milliards de dollars à 23,4 milliards vers l'Afrique subsaharienne entre 2017 et 2025<sup>6</sup>.



Une diminution qui s'explique notamment par **l'augmentation de la part des prêts dans l'APD française** à l'image de l'évolution du bilan comptable de l'Agence française de développement (AFD) : **les prêts y sont passés d'environ 65% en 2017<sup>7</sup> à 90% en 2025<sup>8</sup>**. Les organisations de la société civile alertent pourtant depuis de nombreuses années sur les conséquences de ce recours excessif aux prêts dans l'aide française. Cela a notamment pour effet de diriger l'APD française vers les pays émergents – plus à même de rembourser ces prêts – plutôt que vers les pays les plus pauvres qui ont avant tout besoin de dons.



Au-delà de l'évolution des volumes d'aide française vers l'Afrique, un élément marquant de la présidence d'Emmanuel Macron c'est aussi **l'évolution du discours sur l'APD**. Si en 2017 lors de son discours fondateur de Ouagadougou le président français appelle à réformer l'aide pour mieux répondre aux besoins des populations africaines, le Conseil présidentiel sur les partenariats internationaux de 2025 désormais assume que l'APD doit répondre aux intérêts économiques français<sup>9</sup>.

Dans un contexte politique et médiatique en France où l'APD est devenu l'objet de critiques virulentes d'une partie de l'extrême-droite, **le gouvernement français a fait le choix de satisfaire ces critiques en instrumentalisant l'aide en faveurs des intérêts nationaux plutôt qu'assumer et défendre un modèle de coopération internationale tourné d'abord vers l'éradication de la pauvreté et la réduction des inégalités**, notamment en Afrique. Ainsi, le ministre des Affaires étrangères lors d'une audition à l'Assemblée nationale en octobre 2025 assumait pleinement et sans sourciller la nouvelle approche transactionnelle de l'aide française<sup>10</sup> :

*« Le président de la République a décidé que dans le portefeuille de prêts de l'AFD, 1 milliard serait consacré à de l'aide liée venant soutenir des projets à condition qu'ils soient confiés à des entreprises françaises. »*

## DETTES AFRICAINES : DE GRANDES ANNONCES POUR DES RESULTATS DECEVANTS

<sup>6</sup> Chiffres consolidés du comité d'aide au développement de l'OCDE

<sup>7</sup> « L'AFD en chiffres. 2013-2017 », Juillet 2018. Disponible en ligne : <https://www.afd.fr/sites/default/files/2018-07-05-05-06/AFD-en-chiffres-2013-2017.pdf>

<sup>8</sup> Agence Française de Développement, Décryptage, Janvier 2026. Disponible en ligne : <https://www.afd.fr/fr/actualites/pre-financement-developpement-afd>

<sup>9</sup> Relevé de décisions du Conseil présidentiel pour les partenariats internationaux, 6 avril 2025, <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2025/04/06/releve-de-decisions-du-conseil-presidentiel-pour-les-partenariats-internationaux>

<sup>10</sup> Audition, ouverte à la presse, de M. Jean-Noël Barrot, ministre de l'Europe et des affaires étrangères, sur le projet de loi de finances pour 2026, Commission des affaires étrangères, Assemblée nationale, 21 octobre 2025, [https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/17/comptes-rendus/cion\\_afetr/17cion\\_afetr2526007\\_compte-rendu.pdf](https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/17/comptes-rendus/cion_afetr/17cion_afetr2526007_compte-rendu.pdf)

« **Nous devons aussi savoir aider nos voisins d'Afrique [...] sur le plan économique en annulant massivement leurs dettes.** »  
Discours d'Emmanuel Macron, 13 avril 2020

**1 860 milliards euros**  
Volume de la dette africaine

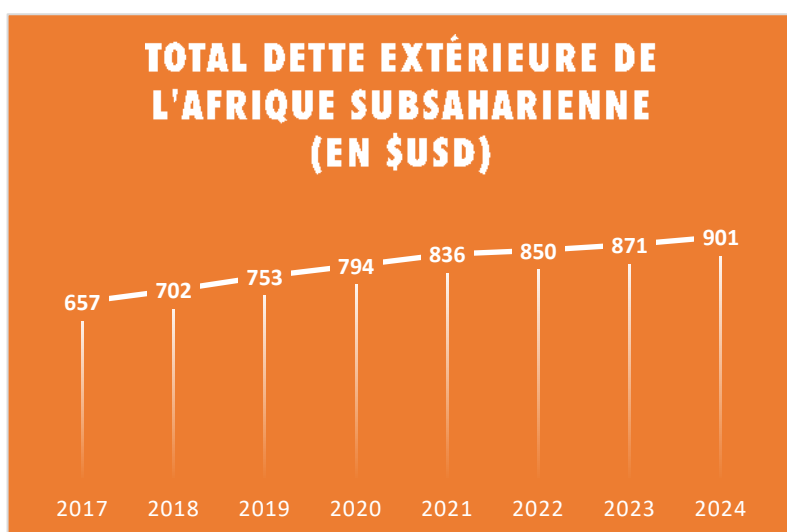


En dix ans, **l'endettement de l'Afrique a explosé et nous vivons la plus grave crise de surendettement de l'histoire** dans les pays du Sud. Pendant ces dix années, la dette africaine a triplé pour atteindre 1860 milliards d'euros en 2024, passant ainsi de près de 45% à 67% de son PIB<sup>11</sup>. Mais le principal problème est l'explosion du service de la dette en une dizaine d'années : en 2024, **les pays africains ont consacré près de 90 milliards de dollars au remboursement de leurs dettes**, soit presque deux fois plus que l'APD reçue et dans beaucoup de pays un montant supérieur aux budgets de santé et d'éducation combinés. Le service de la dette représentait 4% des dépenses publiques en 2009 contre 12% en 2024<sup>12</sup>.

**90 milliards euros**  
Remboursement de dettes de l'Afrique (2024)

Depuis le COVID-19, trois pays africains **ont fait défaut sur leurs dettes** : la Zambie (2020), le Ghana (2022) et l'Éthiopie (2023). Des scandales de dettes cachées ont été révélés au Mozambique et au Sénégal. A quoi s'ajoute un certain nombre de pays classés en surendettement ou à haut risque : le Malawi, la République du Congo, la Somalie, le Soudan et le Zimbabwe.

**La France par la voix d'Emmanuel Macron aura alerté très tôt sur les conséquences de ce surendettement massif** et appelé la communauté internationale à se mobiliser pour alléger le fardeau de la dette. Ainsi, lors de son discours à la Nation en avril 2020 en pleine pandémie, le président français tire la sonnette d'alarme. Cette prise de conscience se traduira notamment en l'organisation à Paris l'année suivante d'un sommet dédié au financement des économies africaines où la question des dettes souveraines reste un sujet de préoccupation. Enfin, lors d'un autre sommet à Paris en juin 2023, Emmanuel Macron a des mots très justes quand il explique que cette crise de la dette amène nombre de pays africains à devoir **choisir entre « lutter contre la pauvreté et la protection de la planète »**.



Chiffres Banque mondiale

Il est vrai qu'historiquement la France joue depuis des décennies un rôle central sur les enjeux de dettes en coordonnant le club de Paris, groupe des principaux créanciers occidentaux. De part son rôle au sein du G7, du G20 ou encore du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale, **la France exerce une influence non négligeable sur la gestion des dettes souveraines**. La France a d'ailleurs joué un rôle actif dans les initiatives prises par le G20 durant la pandémie pour suspendre

<sup>11</sup> <https://africa24tv.com/afrique-la-dette-estimee-1-860-milliards-deuros-en-2024/>

<sup>12</sup> <https://www.agenceecofin.com/actualites/2606-119811-50-pays-africains-avec-un-ratio-dette/pib-inferieur-a-ceux-des-usa-et-du-japon-rapport>

temporairement les remboursements de dettes et la mise en place d'un cadre commun pour permettre des restructurations.

Mais dix ans après, le constat est que rien n'a vraiment été réglé et la crise du surendettement continue de s'amplifier. En cause : les solutions portées par la France dans ces enceintes fermées ont été trop limitées :

- Le refus constant de la France de **reconnaitre l'existence d'une réelle crise de la dette** pour parler d'une simple « crise de liquidité » ;
- Le refus constant de la France de **soutenir des annulations massives des dettes insoutenables** pour les pays qui en ont besoin ;
- Le refus constant de la France de mettre en place un véritable **cadre de régulation des créanciers privés**, principaux créanciers des dettes souveraines aujourd'hui ;
- Le refus constant de la France de **faire évoluer le cadre de gouvernance des dettes souveraines**, notamment pour permettre aux pays débiteurs – y compris africains – de pouvoir négocier d'égal à égal sur la gestion de ces questions.

Un tel décalage entre les discours et les initiatives de façade de la France et le peu d'avancées obtenues sur la crise de la dette interroge. Si la France ne peut pas résoudre seule une crise qui est systémique, néanmoins elle ne semble pas avoir été disposée à utiliser de son influence - qui n'est pas négligeable - dans des enceintes clés pour avancer des réformes structurelles sur les dettes souveraines.

### FISCALITE INTERNATIONALE : UNE VOLONTE DE LAISSER L'AFRIQUE A L'ECART

Ce dont a besoin l'Afrique en priorité c'est de pouvoir **mobiliser des ressources domestiques propres lui permettant d'être autonome dans le financement de ses besoins de développement et face aux changements climatiques**. Or, l'évasion fiscale et les flux financiers illicites continuent de ponctionner des dizaines de milliards de dollars chaque année sur les budgets des Etats africains.

**L'Afrique perdrait chaque année près de 89 milliards de dollars, soit 3,7 % de son produit intérieur brut (PIB)<sup>13</sup>, en raison des flux financiers illicites, principalement en raison de l'évasion et de la fraude fiscales, des prix de transfert et de la fraude commerciale liée à la facturation.** Le continent aurait ainsi perdu plus de 1 000 milliards de dollars au cours des 50 dernières années, soit le montant de l'aide publique au développement reçue au cours de la même période<sup>14</sup>. Un pays comme le Nigéria perdrait chaque année près de 4,7 fois l'équivalent de ses dépenses de santé en raison de l'évasion fiscale des seules multinationales<sup>15</sup>.



<sup>13</sup> Les flux financiers illicites et le développement durable en Afrique, CNUCED (2020)

[https://unctad.org/fr/system/files/official-document/aldcafrica2020\\_fr.pdf](https://unctad.org/fr/system/files/official-document/aldcafrica2020_fr.pdf)

<sup>14</sup> Curbing Illicit Financial Flows and Tax Injustice in Africa, Tax Justice Network Africa

<https://www.taxjusticeafrica.net/sites/default/files/publications/Curbing%20IFFs%20and%20Tax%20Injustice%20in%20Africa%20%2528English%2529.pdf>

<sup>15</sup> *Ibid*

Alors que cette injustice fiscale constitue pour les États africains un frein majeur au financement de leur développement, elle reste alimentée par un **système fiscal international profondément injuste, obsolète et déséquilibré**. Dans ce contexte, **les dix années d'Emmanuel Macron ont été marquées par un investissement politique très important dans les réformes de la fiscalité internationale** portées sous l'égide de l'OCDE, notamment à travers le plan BEPS lancé en 2015 (Base Erosion and Profit Shifting). Or, loin de corriger ces injustices, ces réformes les ont consolidées.

### Traités fiscaux bilatéraux

Les traités fiscaux bilatéraux, conclus sous couvert de promotion de l'investissement, pénalisent fortement les États africains au profit des pays développés et de leurs multinationales. Ils limitent la capacité à taxer les profits réalisés sur leur territoire, déséquilibrent le partage des recettes fiscales et facilitent l'évasion et la fraude fiscales, en particulier dans le secteur extractif. Cette situation est accentuée par un rapport de force inégal dans les négociations, les pays africains disposant généralement de moins de moyens techniques que leurs partenaires, ce qui conduit fréquemment à céder une part importante de leurs droits d'imposition.

Dans ce contexte, la France porte une responsabilité particulière. Elle dispose du plus grand réseau de conventions fiscales en Afrique, avec 29 États africains concernés. Or, nombre de ces accords, anciens, parfois hérités de la période coloniale ou devenus inadaptés, continuent de réduire les recettes fiscales des pays africains et d'éroder leur base d'imposition, ce qui renforce l'urgence d'une réforme plus équilibrée du système fiscal international.

Le processus BEPS 2.0, lancé en 2019, qui a abouti à un "impôt minimum mondial de 15 %", a été largement conçu par un cercle restreint de pays riches, **les États africains étant en grande partie exclus des négociations**. Sur le fond, cette mesure est insuffisante : trop faible et affaiblie par de nombreuses exemptions, elle ne met pas fin à la concurrence fiscale ni aux pratiques d'évasion fiscale des multinationales, et ne redonne pas aux États africains les moyens de taxer les richesses produites sur leur territoire.

C'est pour rompre avec cette impasse que les pays africains ont pris l'initiative de porter un processus inédit au sein des Nations unies afin de réformer profondément le système fiscal international. **Depuis 2025 un processus de négociations d'une Convention-cadre sur la coopération fiscale internationale a été enclenché** et devant aboutir en 2027. Les pays africains y défendent une ligne politique claire : taxation équitable des multinationales et des plus riches, fin des flux financiers illicites, partage plus équitable des droits d'imposition, remise en cause des traités fiscaux bilatéraux et construction d'un système fiscal

réellement juste.

Malgré les discours d'Emmanuel Macron pendant dix ans appelant de ses vœux à réformer la fiscalité internationale, la France s'oppose depuis le début à la dynamique de convention fiscale portée par l'Afrique au sein des Nations unies. Si d'autres initiatives en matière fiscale ont été promues par la France ces dernières années - notamment la Global Solidarity Levies task force dans le cadre des 4P visant à l'instauration de taxes spécifiques à l'échelon international (sur l'aviation, le secteur des énergies fossiles ou financier) - qui peuvent aider à mobiliser ponctuellement des ressources, **elles ne répondent pas à l'enjeu transformateur du système fiscal international qu'appellent de leurs vœux les États africains**.

Ainsi, en continuant de défendre un cadre de l'OCDE devenu désormais inopérant plutôt que soutenir l'ambition africaine sur la convention fiscale à l'ONU, la France entretient un discours hypocrite. D'un côté, elle se présente comme promotrice d'une nouvelle architecture financière internationale ; de l'autre, elle freine le seul processus véritablement inclusif. **Ce choix revient à défendre un statu quo qui perpétue les déséquilibres au détriment des pays africains**, engageant directement sa responsabilité dans le maintien d'un ordre fiscal profondément injuste.

## **GOUVERNANCE ECONOMIQUE MONDIALE : UNE VOLONTE COÛTE QUE COÛTE DE GARDER LE CONTRÔLE**

« **Plus largement, nous avons vu qu'il faudrait rénover les règles de gouvernance économique et financière pour le continent africain.** »

Emmanuel Macron, Sommet sur le financement des économies africaines, Paris, mai 2021

Pendant dix ans, **Emmanuel Macron a été l'un des dirigeants mondiaux les plus vocaux pour appeler à réformer l'architecture financière internationale et donner une plus grande place à l'Afrique à la table des décisions.** Mais comme dit le dicton, « les promesses n'engagent que ceux qui y croient ». **Le décalage est ainsi frappant entre les discours du président français et le rôle bloquant que la diplomatie française a constamment joué quand l'opportunité se présentait pour réformer en profondeur cette gouvernance économique.** Le CCFD-Terre Solidaire en a été témoin direct dans plusieurs espaces de négociation internationale que l'organisation a suivi ces dernières années.

**La stratégie française a été de privilégier des espaces resserrés** entre quelques pays triés sur le volet pour impulser des réformes techniques et minimalistes plutôt que politiques et structurelles. En multipliant les initiatives diplomatiques dans des cadres sur lesquels la France savait pouvoir garder la main tout en imposant l'agenda et les ambitions, elle s'assurait que les réformes mises sur la table ne remettraient pas réellement en question une architecture financière internationale qui fonctionne en faveur de la France et des pays les plus riches. Tout en lui permettant de se donner l'image d'un pays extrêmement mobilisé en s'appuyant sur un discours qui prétendait être réformateur.

Pourtant dans le même temps **les Etats africains se sont montrés eux aussi de plus en plus vocaux et mobilisés pour pousser des réformes en profondeur de la gouvernance économique mondiale** qu'ils savent continue de fonctionner largement contre leurs intérêts. A cet égard, le sommet pour un nouveau pacte financier mondial convoqué à Paris par Emmanuel Macron en juin 2023 a mis en avant un décalage manifeste entre des dirigeants africain-es et du Sud global qui exigeaient des changements structurels de cette gouvernance et des représentants français qui leur répondaient par des réformes techniques.

Plus problématique encore, **la France s'est constamment opposée aux démarches de réformes impulsées par les pays du Sud.** Ce fut le cas en juin 2025 lors de la 4ème conférence internationale sur le Financement du développement réunie par les Nations unies à Séville durant laquelle était demandé par nombre de pays africains la mise en place d'un cadre de discussion et l'ouverture de négociations à l'ONU pour une **convention-cadre sur les dettes souveraines** ainsi qu'une **convention-cadre en matière de coopération internationale sur l'APD.** Idem depuis 2024 et le début des négociations à l'ONU impulsées par les Etats africains pour une **convention-cadre sur la coopération fiscale internationale.**

Dans les trois cas **la France s'oppose à déplacer aux Nations unies ces enjeux car elle veut continuer d'exercer une influence prépondérante** sur la gouvernance des dettes souveraines à travers le **Club de Paris** qu'elle préside, ainsi qu'en matière fiscale et d'APD à travers **l'OCDE** dont elle héberge le siège à Paris. Les règles de l'APD continuent d'être négociées et décidées au sein du Comité d'aide au développement de l'OCDE qui regroupe les principaux bailleurs internationaux, mais dont sont exclus les pays bénéficiaires de l'aide internationale. Les réformes de la fiscalité internationale ont également été négociées dans le cadre de l'OCDE ces dernières années, notamment le processus BEPS, tout en excluant l'immense majorité des pays africains.

Pourtant, malgré les difficultés auxquelles le système onusien fait face, **il reste le seul cadre pleinement universel qui permet une représentation égalitaire de tous les pays du monde, et de rééquilibrer une gouvernance économique mondiale qui continue de largement exclure les Etats africains,** que ce soit à travers le G7, le G20,

l'OCDE, le Club de Paris ou encore le FMI et la Banque mondiale. Autant d'espaces où la France sait qu'elle exerce elle une influence majeure.

## CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS DU CCFD-TERRE SOLIDAIRE

Malgré une communication elyséenne bien huilée, le bilan des dix années d'Emmanuel Macron sur les questions du financement de l'Afrique et de la gouvernance économique mondiale est **largement décevant et s'apparente avant tout à une succession de promesses et de beaux discours très peu suivis d'effet.**

Le décalage est frappant entre certains **constats souvent justes** faits par la France sur les dépendances économiques de l'Afrique et les **solutions minimalistes** proposées par le président de la République. L'activisme français pendant ces dix dernières années donne surtout l'impression qu'il s'agissait avant tout pour la France de **garder la main et une forme de contrôle sur les demandes de changements profonds exigés par les dirigeants africain-es** pour que celles-ci se traduisent en des réformes les moins ambitieuses possibles et qui ne viennent pas remettre en question la domination des pays occidentaux les plus riches sur le système économique et financier mondial.

**Le CCFD-Terre Solidaire porte donc un bilan sévère des postures et des politiques menées par la France sous la présidence d'Emmanuel Macron concernant les enjeux économiques avec l'Afrique.** Les grandes annonces se sont traduites dans les faits en un désengagement historique dans les ambitions de solidarité internationale avec l'Afrique, à l'image de la chute de l'aide publique au développement française vers le continent, une crise de la dette qui s'accélère et un système fiscal obsolète dont les plus riches et les grandes entreprises abusent pour éviter l'impôt.

Plus grave encore, **la France aura constamment joué un rôle bloquant dans les processus de réformes de l'architecture financière internationale demandés par l'Afrique** et qu'elle a pourtant appelé de ses vœux à de multiples reprises. Ce fut le cas notamment dans les négociations internationales sur la gouvernance des enjeux liés aux dettes souveraines et des réformes de la fiscalité internationale.

**La fin de mandat présidentiel d'Emmanuel Macron doit désormais être l'occasion pour la France de repenser en profondeur sa relation et l'avenir de ses coopérations avec le continent africain.** Il s'agit de normaliser les relations avec ce continent et de sortir d'un prétendu exceptionnalisme français. Les puissants liens humains, culturels et de solidarité qui existent entre la France et un grand nombre de pays africains appellent à renouer une relation apaisée, respectueuse et équilibrée avec le continent – y compris dans le cadre européen.

Un véritable changement en matière de diplomatie et de coopération au développement avec le continent africain implique de passer du paradigme de l'aide au paradigme de la justice. **Justice économique notamment avec comme visée une véritable ambition transformatrice du système financier international pour mettre fin aux dépendances économiques de l'Afrique.**

**Le CCFD-Terre Solidaire recommande donc à la France de :**

### POSTURES POLITIQUES

- Refonder la politique étrangère de la France en Afrique, en adoptant une **posture d'humilité et d'écoute et en définissant de nouvelles orientations ancrées dans une consultation large des parlementaires et des sociétés civiles** en France et en Afrique. Cela implique d'assainir les différents legs de notre passé colonial et post-colonial.
- Repenser la coopération avec les pays du continent africain à partir **d'une compréhension renouvelée des contextes locaux** et des dynamiques politiques et sociales à l'œuvre ; renforcer un **soutien adapté aux**

**organisations de la société civile** qui travaillent à créer les conditions d'un renouveau politique et d'une alternance démocratique.

- **Mettre les droits humains et l'État de droit au cœur de la politique étrangère menée par la France** sur le continent africain. Dans un contexte de restriction des espaces civiques, cela implique notamment de renforcer la protection des acteurs des sociétés civiles criminalisés.

## AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT

- Rétablir une aide publique au développement ambitieuse en Afrique en renouant avec **l'objectif historique des 0,7% du RNB et en visant 85 % de l'APD sous forme de dons**, afin de financer davantage les pays à plus faible revenu et les services essentiels, notamment concentrer 50 % de l'APD totale dans les pays à plus faible revenu, notamment africains.
- **Arrêter toute instrumentalisation de l'APD** pour répondre aux intérêts économiques français, en particulier en faveur des multinationales françaises à l'étranger, et réaffirmer les objectifs posés dans la loi d'orientation de 2021.
- Appuyer la proposition d'une **convention-cadre des Nations unies sur la coopération internationale** pour démocratiser la gouvernance de l'aide dans un cadre plus universel que celui du Comité d'aide au développement de l'OCDE.

## DETTES SOUVERAINES

- **Soutenir des annulations des dettes insoutenables et/ou illégitimes** des pays africains qui en font la demande pour leur permettre de financer leur développement et la lutte contre le changement climatique.
- Revenir sur le refus de participer au processus intergouvernemental de l'ONU sur les enjeux de dette adopté à l'unanimité lors de la Conférence de Séville et défendre la proposition des pays africains d'établir une **convention-cadre des Nations unies sur la dette souveraine** pour une architecture de la dette plus juste, plus transparente et contraignante pour tous les créanciers, y compris privés.

## FISCALITE INTERNATIONALE

- Soutenir clairement et sans ambiguïté le **processus de négociations de la convention-cadre des Nations unies sur la coopération fiscale internationale**, et adopter une position constructive en faveur d'une convention contraignante, alignée avec les objectifs du développement durable, tout en promouvant et facilitant la participation des pays africains, et de la société civile dans les négociations.
- Soutenir la mise en place d'une **taxation unitaire des multinationales** selon leurs activités réelles dans les pays où elles opèrent, assortie d'un taux de **taxation minimal ambitieux d'au moins 25%** et soutenir une **réallocation équitable des droits d'imposition** entre les pays, demandée notamment par les pays africains.
- Appuyer la mise en place de mécanismes effectifs et inclusifs de **transparence fiscale**, permettant de lutter contre les flux financiers illicites, et des mécanismes fiscaux internationaux dédiés au financement de la lutte contre le changement climatique et au développement durable.
- Soutenir les propositions des pays africains de **modifier ou de supprimer les conventions fiscales bilatérales** inéquitables, qui entrent en conflit avec la convention-cadre, afin de créer un système fiscal multilatéral cohérent et juste.